

■ le magazine de votre communauté de communes

FÉVRIER 2019



« Le Château de Boussac » (© Joël Damase/ADRT23)

A la loupe p. 2

L'assainissement

Reportage p.4

Assainissement et fouilles
à Viersat

Economie p. 4

Numérique / Tourisme

Actualités p. 6

Nouveaux Statuts / Sport

Environnement p. 8

Ordures Ménagères

Infos Pratiques p. 10

Cinéma / Médiathèque /
Contacts

EDITO



L'année 2018 a vu naître les statuts de la Communauté de Communes Creuse Confluence. Ce sont des fondations solides sur lesquelles viennent s'imbriquer les compétences souhaitées par les élus des quarante deux Communes qui composent notre territoire. Toutes sont essentielles à notre cadre de vie et nous accompagnent au quotidien tout au long de notre existence :

■ En premier lieu, le développement économique avec l'ensemble des outils que nous mettons au service des entrepreneurs et des porteurs de projets pour dynamiser et conforter notre bassin d'emploi.

■ Les services à la petite enfance avec quatre crèches, un relai d'assistantes maternelles mobile et les structures d'accueil de loisirs réparties sur l'ensemble de notre territoire.

■ Les écoles (au 1er septembre 2019) avec une organisation géographique harmonieuse pour assurer un service public équitable à tous.

■ Le logement et la solidarité avec la création de deux résidences intergénérationnelles à faible loyer qui pourront accueillir des personnes âgées autonomes grâce à un partenariat avec des professions médico-sociales.

■ Le numérique avec 2 millions d'euros de travaux votés par les élus répartis sur 5 ans pour déployer la fibre optique sur l'ensemble du périmètre de Creuse Confluence.

■ Le projet de Creuse Confluence Tourisme en cours d'élaboration avec notre candidature retenue dans le cadre de l'appel à projet régional NOTT (Nouvelle Organisation Touristique des Territoires).

■ La collecte et le traitement des déchets avec des performances très satisfaisantes que nous pouvons encore améliorer pour faire baisser les coûts qui représentent 10% de notre budget global soit 1,5 millions d'euros par an.

■ L'assainissement collectif et non collectif avec 10 millions de travaux programmés sur 10 ans.

Nous travaillons tous les jours pour un seul objectif : être utile à notre territoire et ses habitants en lui donnant les moyens de se développer en harmonie avec notre environnement.

Au fil des pages, vous pourrez découvrir que votre collectivité agit sur des domaines variés, du Dakar à la compétence assainissement, des découvertes archéologiques de Viersat au déploiement de la fibre optique, Creuse Confluence s'inscrit dans l'espace et le temps ! Une invitation à la découverte et à la lecture que vous pouvez prolonger dans notre médiathèque intercommunale de Chambon sur Voueize ou dans l'espace feutré du cinéma Alpha d'Evaux les bains...

Fidèlement et à votre écoute

Le Président
Nicolas SIMONNET



L'ASSAINISSEMENT À LA LOUPE

Se brosser les dents, faire la vaisselle, se laver.... Des gestes quotidiens simples ! Mais que se passe-t'il après ?

En moyenne, un habitant de la Communauté de Communes rejette 65 m³ d'eaux usées par an que nous devons traiter pour préserver notre milieu naturel, nos ressources en eau et garantir de bonnes conditions sanitaires et d'hygiène indispensables à notre qualité de vie et à notre santé. Un challenge que nous avons choisi de relever collectivement avec la prise de la compétence assainissement, *individuel* et *collectif*, depuis janvier 2018.

Assainissement collectif

Lagunes, stations d'épuration à boues activées, filtres plantés de roseaux : quelle est votre unité de traitement ?

Une fois prise en charge dans le réseau collectif d'assainissement, les eaux usées sont acheminées vers nos unités de traitement. Notre territoire compte 29 sites répartis sur 26 communes.

Le choix du système dépend du volume d'eau à traiter, du nombre d'habitants concernés et du terrain disponible :

➤ Le **filtre à sable** est un système de traitement adapté pour les bourgs de moins de 100 habitants. Après avoir transité dans un décanter digesteur, les eaux usées éliminées de toutes matières solides sont diffusées dans un massif de sable pour retirer les dernières impuretés. L'eau ainsi traitée peut être rejetée sans impact pour l'environnement.



Filtre à sable - Domeyrot

➤ Les **filtres plantés de roseaux** sont des systèmes adaptés pour traiter les rejets des bourgs jusqu'à 400 habitants



Filtre planté roseaux - Ladapeyre

➤ Dimensionnée pour traiter les eaux usées des bourgs de 200 à 1200 habitants, la **lagune naturelle** est constituée de 2 à 3 bassins en fonction du terrain disponible. Le premier récupère la plus grande partie des matières organiques par décantation, les deuxième et troisième bassins permettent de restituer une eau respectueuse de l'environnement grâce à une oxygénation des eaux décantées et au développement de bactéries essentielles au processus d'épuration.



Lagune naturelle - Clugnat

➤ Pour les bourgs de plus de 1000 habitants, le système adopté est celui des **stations d'épuration à boues activées**, il est organisé en 4 phases. Les eaux brutes sont dessablées et dégraissées avant d'être brassées dans un bassin d'aération. Cette oxygénation forcée permet le développement de bactéries qui digèrent les matières organiques et créent des boues stabilisées. Ces dernières sont extraites grâce à un clarificateur et sont stockées en silo avant d'être épandues sur des terrains agricoles.



Station d'épuration à boue activée - Gouzon

Un travail d'équipe

Pour assurer un service de qualité, nous avons opté pour une mutualisation des moyens humains entre Communauté de Communes et Communes membres. Cette coopération entre techniciens d'assainissement et agents communaux permet d'assurer une surveillance régulière, l'entretien des sites ainsi que le suivi du réseau d'eaux usées.

L'assainissement : l'un des premiers postes de dépenses de la collectivité

Renouvellement des réseaux et des stations d'épuration, réparation et entretien des ouvrages de traitement, fonctionnement du service... le budget d'assainissement collectif est autonome et n'est pas financé par les impôts locaux. Ainsi, seules les recettes engendrées par la redevance assainissement couvrent le besoin du service. La redevance est composée d'une part fixe facturée en septembre / octobre et d'une part variable associée à une redevance « modernisation des réseaux de collecte » facturée en début de l'année suivante suite au relevé des index des compteurs d'eau potable.

➤ La **part fixe** est facturée à partir du moment où votre habitation est raccordée ou raccordable au réseau et alimentée en eau potable (puits privé ou réseau public d'eau potable). Elle permet de financer le fonctionnement du service (entretien des stations de traitement et du réseau...) et le renouvellement du réseau et des équipements.

➤ La **part variable** est calculée à partir de votre consommation d'eau potable. On considère que la totalité de l'eau potable consommée est intégralement rejetée dans le réseau d'eaux usées.

➤ La **redevance modernisation des réseaux de collecte** est facturée en même temps que la part variable. Son montant est fixé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et permet à cet organisme d'aider les collectivités qui engagent des travaux de réhabilitation ou de création d'assainissement.

À noter :

Il existe une grande disparité dans la tarification de la redevance, avec des écarts allant de 1 à 10 pour la part fixe et de 1 à 4 pour les tarifs de consommation. Afin d'offrir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire et de maintenir les équipements nous avons décidé d'harmoniser les tarifs sur 7 ans.

Service assainissement

le Montet 23600 Boussac-Bourg
05 19 70 03 03 - De 9h-12h et de 14h-17h
assainissement@creuseconfluence.com

Nos actions au quotidien ont un impact sur notre environnement

Le réseau d'eaux usées et les unités de traitement sont destinés à recevoir les rejets bruts des ménages. Ils ne sont pas conçus pour traiter des produits chimiques dangereux (solvants, peintures, acides...), des déchets solides (protections hygiéniques, coton-tige, lingettes, plastiques...), ainsi que des médicaments.



Pompe de relèvement d'eaux usées obstruée par des lingettes

Les lingettes même dites biodégradables et les textiles (serviettes, serpillères...) sont à l'origine de problèmes importants sur les ouvrages d'assainissement. Ils endommagent les postes de relevage équipés de pompes, de vannes et bouchent les canalisations, ce qui implique plus de réparations et d'interventions d'entretien.

Ainsi, adopter des gestes éco-citoyens, c'est préserver la santé des agents d'entretien des réseaux, prendre soin de notre environnement en permettant une bonne qualité de traitement et de rejet. Enfin, cela permet de ne pas alourdir les coûts de gestion du service et par conséquent votre facture!

Assainissement Non Collectif «SPANC»

Un partenariat avec Evolis 23

Service intercommunal en régie, délégation de service réalisée par des entreprises, adhésion à un syndicat, l'assainissement non collectif n'était pas géré de façon homogène sur notre territoire. Ainsi, pour que chaque habitant puisse bénéficier des mêmes prestations et d'une même qualité de service, la Communauté de Communes Creuse Confluence a, depuis le 1er janvier 2019, confié la compétence assainissement non collectif à Evolis 23 qui sera votre principal interlocuteur.

Pour vous informer sur vos démarches et sur les prestations, l'équipe de techniciens et de techniciennes d'EVOLIS 23 est à votre écoute et met à votre disposition plusieurs supports (lettre d'information, site internet...).

À noter :

Pour les habitants de la Commune de Cressat, le service du SPANC sera assuré par VEOLIA jusqu'en avril 2020 avant d'être également transféré à Evolis 23.

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

la lettre
infospanc



Evolis 23 - Service Eau & Assainissement
Les Grandes Fougères - 23300 NOTH
05 55 89 86 00 puis 3 • Fax. 05 55 89 86 01
service.assainissement@evolis23.fr
evolis23.fr/mon-assainissement-individuel/



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET TOURISTIQUE

ÉCONOMIE

Internet : objectif haut débit

Bilan du dispositif d'inclusion numérique 2018

Ce dispositif permet aux foyers dont la connexion internet est inférieure à 3 mégabit et qui ne pourront pas bénéficier dans l'année d'une montée en débit, d'être aidés sur l'installation d'un dispositif transitoire utilisant la 4G.

Comment savoir si ma ligne est éligible ?

Vous pouvez tester votre débit ADSL en saisissant votre numéro de ligne fixe sur www.degrouptest.com, après avoir sélectionné la mention « tester » choisissez l'option « poursuivre sur degrouptest », vous aurez ainsi accès à toutes les propriétés de votre ligne.

Pour être éligible, votre installation doit avoir un « taux d'affaiblissement théorique » supérieur ou égal à 46 dB, en dessous de ce seuil, le débit ADSL est jugé satisfaisant.

Pour plus de renseignements sur votre éligibilité et les démarches à effectuer : subsat@dorsal.fr



Tourisme et animation numérique

Vous êtes prestataire touristique et n'avez pas de site internet ? Vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les réseaux sociaux ? Vous désirez être référencé sur les sites d'avis clients ? Ne manquez pas nos formations 100% locales et conviviales !

Dans sa volonté de promouvoir le territoire et de s'adapter aux outils internet, Creuse Confluence

Tourisme lance pour 2019 son programme « animation numérique du territoire ». Parmi les actions, deux animatrices proposeront des ateliers pour accompagner les prestataires qui souhaitent s'adapter aux nouvelles demandes de leurs clients.

Christelle Blanc ☎ 05 55 65 50 90
Delphine Paulhan ☎ 05 55 62 26 92
creuseconfluencetourisme.com
(rubrique Espace pro)



Taxe de séjour : un nouvel outil au service du territoire

Mise en place depuis le 1er janvier 2018 dans les 42 communes de Creuse Confluence Tourisme, la taxe de séjour permet de faire contribuer les touristes au développement local et permet de financer des actions visant à améliorer la qualité de l'accueil et la promotion de notre territoire.

Ainsi, trois dispositifs actuellement à l'étude pourraient être financés en partie par cette taxe et sont à l'étude actuellement :

- La réalisation de topoguides de randonnée et la mise en place de signalétique en complément d'un réseau de panneaux touristiques en cours d'élaboration (voir les exemples p 11 et 12);
- La création d'un dispositif d'aide pour l'installation d'un routeur WIFI chez les prestataires de tourisme;
- L'équipement de tous les prestataires touristiques d'un QR code renvoyant directement sur le site de Creuse Confluence Tourisme.

creuseconfluencetourisme.com
(rubrique Espace pro)



© B. Véquaud/INRAP

Fragments de céramiques et de verre de qualité ayant un lien avec la haute-cour du château du XI^e siècle

QUAND L'ASSAINISSEMENT EMPRUNTE LES COULOIRS DU TEMPS ! REPORTAGE À VIERSAT

A l'occasion de la création du réseau d'assainissement collectif sur la Commune de Viersat et conformément au code du patrimoine, une campagne de fouilles archéologiques a été prescrite par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.). Trois archéologues de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) ont ainsi réalisé plusieurs sondages du terrain. Ces fouilles ont permis la découverte de trois sites d'importance, s'étalant du XI^e siècle av. J.-C. au XIX^e siècle. Il est d'ailleurs possible que l'Etat prescrive de nouvelles fouilles.

Un ancien château près de l'actuelle clinique !

Les fouilles ont mis en évidence l'existence de constructions à mettre en relation avec le château du XI^e siècle et pourraient appartenir à ce que l'on appelle la haute-cour. Cette dernière est enserrée dans un grand fossé que les archéologues ont pu en partie retrouver. Au-delà de cette enceinte, il est probable que la basse-cour se soit développée sous forme de cabanes en bois ou de petits habitats en dur.



© S. Guillot/INRAP

Traces de constructions abandonnées avant la fin du Moyen-Âge (XVe-XVIIe s.)

Un cimetière autour de l'église avec la présence d'un fossé d'enclos



© S. Guillot/INRAP



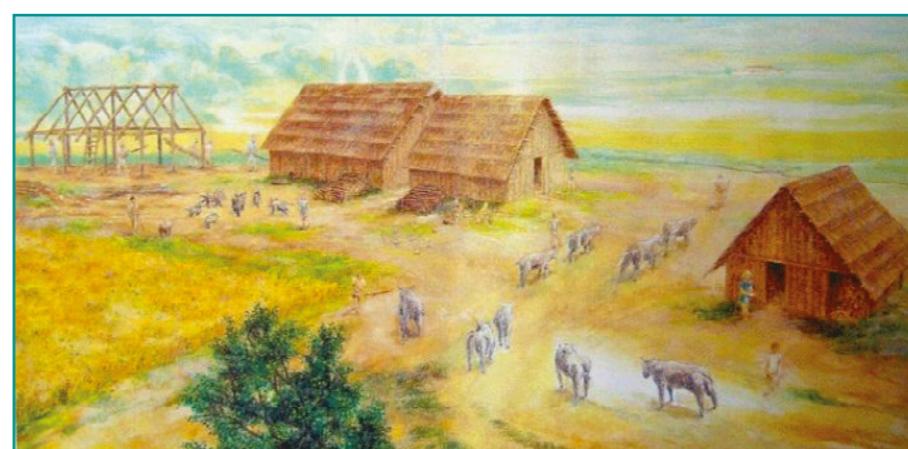
© F. Méténier/INRAP

Fréquent pour les églises du Limousin, un fossé entourant l'édifice religieux a été découvert.

Pour Viersat, il délimite une grande surface, permettant de penser qu'un important cimetière est présent au-delà de l'église.

Une occupation gallo-romaine dans le champ de la future station de filtre planté de roseaux

La particularité de cette découverte réside dans la présence d'une activité de métallurgie au bord d'une ancienne rivière aujourd'hui disparue.



© Via internet/Ferme du Point du Jour, Meurthe-et-Moselle

Illustration de la reconstitution d'un habitat gallo-romain tel qu'il pouvait être à Viersat.

→ Pour en savoir plus →

Une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes de Viersat le 14 mars à 18h30.



NEWS EN BREF

UN NOUVEAU SITE WEB CREUSE CONFLUENCE

Soucieux de vous offrir une information de qualité et d'être au plus près de vos besoins, votre Communauté de Communes travaille actuellement sur le développement de son nouveau site internet. Vitrine de notre territoire,



référentiel de nos services, notre site se veut pratique et accessible à tous.

Le développement et la mise en valeur de notre territoire est un travail de chaque instant, aussi, vous pourrez suivre les dernières informations sur notre fil d'actualité, ainsi que des volets thématiques visant à vous faire découvrir tous nos atouts ! Lancement prévu en février !





NOUVEAUX STATUTS L'ACTU

Durant ces deux dernières années, les conseillers communautaires, en concertation avec les conseils municipaux, ont travaillé pour définir le projet de territoire de Creuse Confluence. Dans le but de garantir une offre de services efficiente et homogène, d'être toujours plus attractif sur le plan économique et d'offrir un cadre de

vie agréable à tous ses habitants, la Communauté de Communes se substitue aux 42 Communes membres dans des domaines définis, d'intérêt communautaire, appelés compétences. Pour concrétiser ce travail collaboratif et ce projet commun, Creuse Confluence agira en faveur de :

Champs d'actions	Objectifs
Economie	<p>Conforter la dynamique économique pour renforcer l'attractivité du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer, aménager, entretenir et gérer des zones d'activités Favoriser l'accueil et la transmission des reprises d'entreprises en partenariat avec les chambres consulaires Accompagner, guider, informer, accueillir, les initiatives économiques et les porteurs de projets Créer, aménager, gérer des tiers lieux
Aménagement du territoire	<p>Créer, aménager, entretenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'aménagement concertées d'intérêt communautaire (terrain > 20ha) Schéma de cohérence territorial (SCOT) (document d'urbanisme qui vise la même organisation et mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti) Aires d'accueil des gens du voyage Voirie d'intérêt communautaire (accès déchèteries, zones d'activités...), réalisation d'un diagnostic routier et du point à temps sur l'ensemble des voies communales
Tourisme	<p>Promouvoir et développer le tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> Creuse Confluence Tourisme Gérer, aménager et entretenir les sites de Grand-Champs (Gouzon), des Pierres-Jaumâtres, de la Tour de Toulx Sainte Croix, des étangs du Montet (Boussac-Bourg) et de la Reyberie (Budelière)
Environnement	<p>Protéger et mettre en valeur l'environnement, prévenir et sensibiliser, lutter contre la pollution :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collecter et traiter les déchets des ménages et déchets assimilés Assainissement collectif et non collectif Gérer les milieux aquatiques et prévenir des inondations (GEMAPI) Créer, aménager, entretenir, gérer, baliser, valoriser des sentiers de randonnées Soutenir des actions de maîtrise de la demande d'énergie
Logement, Santé, Solidarité	<p>Habiter mieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aider à l'amélioration du cadre de vie Politique du logement social d'intérêt communautaire Créer des résidences intergénérationnelles <p>Accompagner :</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer et gérer des maisons de services au public Transport à la demande <p>Prendre soin de vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire, gérer, aménager et entretenir des maisons de santé pluridisciplinaires
Aménagement numérique	<p>Avoir accès à internet à haut débit sur tout le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etudier et développer les communications à haut et très haut débit sur le territoire communautaire en cohérence avec les réseaux d'initiative publique
Enfance Jeunesse	<p>Agir pour la jeunesse et assurer une égalité de service sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ecoles (hors transport scolaire, cantine et garderie) Crèches Relai d'assistantes maternelles (RAM) Accueil de loisirs sans hébergement (hors garderie péri-scolaire) Créer, aménager et gérer des accueils jeunes et Point Informations Jeunesse (PIJ)
Sport et Culture	<p>Promouvoir et développer le sport et la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construire, gérer et entretenir des équipements structurants disposant d'un rayonnement sportif et culturel sur le territoire communautaire : <ul style="list-style-type: none"> Médiathèque de Chambon sur Voueize Piscines d'Evaux les Bains et Soumans Cinéma Alpha d'Evaux les Bains Terrain d'entraînement deux-roues et locaux à Bussière Saint Georges Créer, gérer et animer un réseau intercommunal de lecture publique

ECONOMIE L'ACTU

Un futur lieu d'accueil pour les entreprises

Dans l'objectif d'élargir notre éventail d'opportunités pour les nouvelles entreprises, la création d'un bâtiment d'accueil est en projet. Situé dans un ancien local au lieu-dit « la perrière » à Gouzon, proche de la N145, il pourra accueillir les entrepreneurs qui débutent leur activité. Cette structure nouvelle sera composée d'un espace commun, de trois ateliers de 400m² et un de 680m².

Favoriser le développement économique

Notre territoire est doté de nombreux atouts, idéalement situés, nos bassins économiques sont en pleine expansion.

Pour favoriser cette dynamique et répondre aux nombreuses sollicitations, plusieurs projets sont en cours dont :

- L'accompagnement des porteurs de projet dans le cadre de création et de reprise d'entreprise
- L'extension de la zone d'activité de Bellevue de Gouzon
- L'extension des zones d'activité à Boussac Bourg et Jarnages

SPORT L'ACTU

L'aventure Dakar avec Anthony Boursaud !

Du 6 au 17 janvier notre pilote Creusois a participé à cette épreuve mythique qui s'est déroulée cette année au Pérou.

Des Pierres Jaumâtres au Machu Pichu, le chemin a été long pour Anthony Boursaud. Motard depuis son enfance au moto club boussaquin, ce pilote de seulement 23 ans a déjà réalisé un beau parcours. Motard depuis l'âge de 4 ans, en compétition depuis 2012, Anthony décroche son sésame pour le Dakar au Merzouga Rallye (Maroc) en finissant premier Français dans la catégorie meilleur jeune grâce à ses qualités de pilote et ses qualités humaines. Génereux, humble, investi dans le développement de sa discipline en local, c'est avec persévérance qu'Anthony s'est mis en quête de financement pour faire ses preuves et porter les couleurs de la Creuse. La Communauté de Communes Creuse Confluence a donc fait le choix de soutenir cette belle aventure avec une subvention exceptionnelle.



SERVICE EN BREF

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Depuis le 3 janvier 2019, la Communauté de Communes Creuse Confluence n'assure plus le service de portage de repas à domicile, précédemment assuré sur le secteur de Boussac.

Toutefois, vous pouvez continuer à bénéficier de cette prestation auprès de l'EHPAD les Signolles à Ajain.

Les livraisons ont lieu les après-midi et sont toujours assurées par Christine CORNU.

Jours de livraison :

- Le lundi pour les repas du mardi et mercredi
- Le mercredi pour les repas du jeudi et vendredi
- Le vendredi pour les repas du samedi, dimanche et lundi

EHPAD Ajain

05 55 80 95 00

christine.cornu@ehpadajain.fr

a.brindeau@ehpadajain.fr



VOS ORDURES MÉNAGÈRES, PARLONS-EN !

Civisme dans l'utilisation des conteneurs de regroupement : limitons les désagréments !

Les ordures ménagères sont destinées à recueillir les déchets du quotidien produits dans la maison (cuisine, salle de bain...). Si vous y jetez des déchets alimentaires, sachez que ces derniers produisent des odeurs et des jus. Pour éviter des désagréments et respecter les normes d'hygiènes, nous vous rappelons que ces déchets doivent être déposé en sac.

Petit rappel pratique :

- Aucun déchet ne doit être déposé en vrac dans les bacs d'ordures ménagères, le dépôt en sac est obligatoire.
- Les sacs doivent être bien fermés pour limiter les odeurs et éviter que les mouches pénètrent dans les sacs.
- Aucun sac ne doit être déposé à côté du conteneur. Si le conteneur que vous avez l'habitude d'utiliser est plein, nous vous remercions de déposer votre sac dans autre conteneur (marron ou vert) à proximité. Si la situation est régulière, contactez-nous, nous étudierons la possibilité de mettre un conteneur supplémentaire.

Réduire ses ordures ménagères, c'est possible et c'est facile !

En plus des odeurs et des jus, les déchets alimentaires sont aussi les plus lourds dans le sac poubelle.

Bonne nouvelle, tous ces déchets sont biodégradables et compostables au jardin.

Restes de repas, épluchures de légumes et de fruits, sopalin, aliments périssables... tous ces déchets se dégradent naturellement.

Dans un composteur, s'ils sont mélangés à d'autres déchets de jardins, ils se décomposent rapidement, sans odeurs particulières, ni jus. Après quelques mois, vous obtenez du compost semblable à l'humus du sol en forêt, très riche, qui peut être utilisé pour les plantations et le jardin.

Vous ne faites pas de jardin ? Ce n'est pas très grave, si votre compostage fonctionne bien, le tas diminue au fur et à mesure de la dégradation naturelle de la matière.

Pour toute question sur le compostage, n'hésitez pas à nous contacter.

Combien coûtent les ordures ménagères ?

La gestion des déchets représente le 1er poste de dépenses de notre communauté de communes soit 10% de son budget global

À elles seules, les ordures ménagères représentent environ la moitié du coût global du service déchet.

Service déchets
le Montet 23600 Boussac-Bourg
05 55 65 83 94 - De 9h-12h et de 14h-17h
servicedechets@creuseconfluence.com

Les ordures ménagères génèrent des coûts et aucune recette !

En moyenne, une tonne d'ordures ménagères coûte :

- Collecte : 86 € HT
- Transport : 16 € HT
- Traitement : 60 € HT + 16 € de taxe générale sur les activités polluantes

Soit un total de 178 € HT

Sur une année, la Communauté de Communes collecte et traite un total d'environ 3500 tonnes, ce qui représente un coût total d'environ 623 000 € HT.

Économisons grâce au compost !

On sait que la partie biodégradable et compostable de notre poubelle est d'au moins 30%.

Si nous choisissons de garder nos 30% de déchets compostables au jardin, en théorie, chaque année :

- Chaque personne réduirait sa production de 62 kg,
- Au global les ordures ménagères diminueraient de 1050 tonnes,
- L'économie serait 186 900 € HT.

À noter :

Le fonctionnement du service déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères que chacun paye, ainsi que par les recettes liées aux emballages, verre et papier que vous triez.

Moins nous aurons d'ordures ménagères et plus nous serons efficaces dans le tri des recyclables, plus nous arriverons à limiter les coûts.



Rendez-vous sur ademe.fr/compostage-paillage



282
LE CHIFFRE CLÉ

282 kg, c'est le poids de déchets ménagers que produit chaque année un habitant du territoire.

Ils se répartissent de la manière suivante :

- 206 kg d'ordures ménagères (bac marron)
- 22 kg d'emballages recyclables (bac jaune)
- 19 kg de papier (colonne bleue)
- 35 kg de verre (colonne verre)

Si l'on compare ces données à la moyenne des autres territoires ruraux du Limousin, ces résultats sont très satisfaisants.

Nous avons moins d'ordures ménagères, et plus de papier et d'emballages, tout cela est positif.

Par contre nous avons moins de verre, ce qui signifie certainement que du verre non trié est encore déposé dans les ordures ménagères.

Dommage pour une matière qui est recyclable à l'infini et qui mettra 1000 ans à se décomposer à l'enfouissement !

Et n'oubliez pas, 30 % des ordures ménagères sont compostables au jardin, nous pouvons encore réduire !



DÉCHÈTERIES INFOS PRATIQUES

Depuis le 1er janvier 2019, les portes des déchèteries sont fermées à l'heure précise de fermeture (17h00). Aucune personne n'est autorisée à rentrer après cette heure. Merci de respecter les horaires établis et de prendre en compte le temps de déchargement.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Budelière	Période Septembre à Juin	Matin					9h-12h
	Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	13h-17h
Parsac	Période Juillet-Août	Matin			9h-12h		9h-12h
	Après-midi	14h-17h		13h-17h		14h-17h	13h-17h
St Silvain	Période Septembre à Juin	Matin					9h-12h
	Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	13h-17h
	Période Juillet-Août	Matin			9h-12h		9h-12h
	Après-midi	14h-17h		14h-17h		14h-17h	13h-17h



LUSSAT LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ETANG DES LANDES
Seul étant l'unique plan d'eau naturelle, ce plan d'eau de 166 ha abrite plus de 100 espèces végétales et 600 espèces animales. Sa forme favorise le développement de nombreux milieux naturels d'une extrême rareté tels des roseières. Des sentiers balisés et des affûts tout autour du étang permettent d'observer les animaux sans les déranger.

Tél. : 05 55 82 84 55 - www.etang-des-landes.creuse.fr



BUDELIERE / LE VILLAGE DES ANCIENNES MINES D'OR DU CHÂTELET

Le village du Châtelet est rebâti en 1910 grâce à l'exploitation de la mine. Un village de mineurs fut construit sur le modèle des cités-jardins des corons du Nord. Depuis le square, une vue panoramique sur le viaduc Eiffel s'offre à vous.

Également, l'agglomération possède deux églises très fréquentées, l'église Sainte Radegonde et l'église Saint-Martin.

Tél. : 05 55 65 50 90 - www.creuseconfluentetourisme.com



BUDELIERE / EVAUX LES BAINS

Le village de Rochebut, le pont suspendu édifié en 1921 permet de relier Budelière à Eaux les Bains. De chaque côté du pont, deux chapelles ont été construites, une dédiée à Saint-Marien et l'autre à Sainte Radegonde. Vous découvrirez un panorama sur les meandres de la Tardes (classes Zone Nature 2000) et le pont suspendu.

Tél. : 05 55 65 50 90 - www.creuseconfluentetourisme.com

CREUSE CONFLUENCE TOURISME
Place Sége Cléret 23110 EVAUX LES BAINS
05 55 65 50 90
contact@creuseconfluentetourisme.com

Atter the construction of the dam of Rochebut, the suspension bridge built in 1921 connects Budelière and Eaux les Bains. On each side of the rocky headlands, two chapels were built, one dedicated to Saint-Marien and the other to Sainte Radegonde. A panorama on the meanders of the Tardes river and the suspension bridge will offer it'sself to you.



CHAMBON SUR VOUIZE LE VILLAGE

Aux confins du Limousin, du Bourbonnais et de l'Auvergne, il est un bourg plein de charme et de secrets : Chambon sur Vouize avec son église abbatiale Sainte Valérie qui dévoile son trésor le buste reliquaire de Sainte Valérie,

avec son passé et activités d'autrefois qui ressurgissent à chaque coin de rue,

avec sa nature verdoyante et ses rivières.

Tél. : 05 55 65 05 95
www.creuseconfluentetourisme.com

On the boundaries of the Limousin, the Bourbonnais and the Auvergne, there is a market town full of charm and secrets : Chambon sur Vouize, with its abbey-church of Sainte Valérie, that reveals its treasure the reliquary bust of Sainte Valérie, with its past and activities of yesterday that appear on every street corner, with its lush nature and rivers.

Bureau d'information Touristique de Boussac
www.creuseconfluentetourisme.com

**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



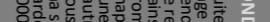
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



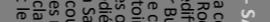
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



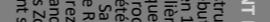
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



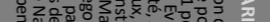
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



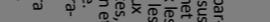
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



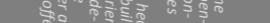
**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com



**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
www.tourisme-c-creuse.com

**SCANNEZ & DÉCOUVREZ
le département**
[www.tourisme-c-creuse.com</a](http://www.tourisme-c-creuse.com)



la CREUSE le Département

LES INCONTOURNABLES DE CREUSE CONFLUENCE



TOUX SAINTE CROIX
LES PIERRES JAUMÂTRES



Les Pierres Jaumâtres, une quarantaine d'énormes blocs de granite, se dressent au sommet du Mont Barfot dans un incroyable équilibre. Lieu de sacrifices ? Grand autel des druides ? Berceau du Diable ? Le site classé, lieu de promenade prisé de George Sand et de Chopin, offre une vue panoramique sur le Berry, le Bourbonnais et la Vallée de Bousac.

The Pierres Jaumâtres, about forty enormous blocks of granite, stand at the top of Mont Barfot in an improbable equilibrium. Place of sacrifice ? Great altar of the Druids ? Cradle of the Devil ? The site (classified) is a popular promenade spot for George Sand and Chopin. It offers a panoramic view of the Berry, the Bourbonnais and the Bousac Valley.

Tél. : 05 55 65 05 95 - www.creuseconfluenceetourisme.com

CHAMBON SUR VOUEZIE
L'ABBATIALE SAINTE VALERIE



Tél. : 05 55 65 50 90 - www.creuseconfluenceetourisme.com

CHAMBON SUR VOUEZIE
LES GORGES DE LA VOUEZIE



Les Gorges de la Voueize, outre leur intérêt tant au niveau de la faune que de la flore, offrent un environnement de couleurs et de senteurs. Invitation à l'exploration de multiples variétés de fleurs et d'arbres, petits animaux aquatiques qui apprécient pleinement ce cadre de vie généreux. Circuit balisé de randonnée pédestre.

The Voueize Gorges, in addition to the importance of their flora and fauna, offer the visitor an environment of colours and smells and invite them to discover the multiple varieties of flowers and trees and the small aquatic animals that appreciate this generous setting. Marked hiking trail.

Tél. : 05 55 65 50 90 - www.creuseconfluenceetourisme.com

LUSSAT
LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ETANG DES LANDES

Seul étang limousin d'origine naturelle, ce plan d'eau de 166 ha abrite plus de 400 espèces végétales et 600 espèces animales. Sa forme favorise le développement de nombreux milieux naturels d'une extrême rareté tels des roseières. Des sentiers balisés et des affûts tout autour de l'étang permettent d'observer les animaux sans les déranger



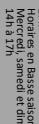
(baignade interdite). La Maison de la Réserve vous propose une exposition gratuite toute l'année et des animations d'avril à novembre.



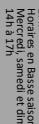
SCANNÉZ-MOI
DÉCOUVREZ
le département
www.tourisme-creuse.com



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



SCANNÉZ-MOI
DÉCOUVREZ
le département
www.tourisme-creuse.com

ONLY NATURAL POND IN THE LIMOUSIN, THIS 166 HA STRETCH OF WATER SHELTERS MORE THAN 400 BOTANICAL SPECIES AND 600 ANIMAL SPECIES. ITS SHAPE FAVORS THE DEVELOPMENT OF NUMEROUS NATURAL ENVIRONMENTS OF A GREAT RARITY LIKE REED BEDS. MARKED OUT PATHS AND HIDES ALL AROUND THE POND ALLOW YOU TO WATCH ANIMALS WITHOUT DISTURBING THEM (SWIMMING FORBIDDEN). THE HOUSE OF THE RESERVE OFFERS YOU A FREE EXHIBITION ALL THE YEAR AND ANIMATIONS FROM APRIL TILL NOVEMBER.

Maison de la Réserve
05 55 62 84 55
www.etang-des-landes.creuse.fr

Du 1er weekend des vacances de Pâques à la fin de l'été, dimanches de 14h à 18h Horaires en haute saison : du 1er juillet au 31 aout : tous les jours de 15h à 19h sauf le vendredi. Jours fériés de 10h à 17h Horaires en basse saison : Mercredi, samedi et dimanche de 14h à 17h

La Réserve
Les Gorges de la Voueize



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes



Le Parc National
des Landes

Le Parc National
des Landes

